APIGUA

COMPTE RENDU REUNION MENSUELLE DU MARDI 6 OCTOBRE 2026

1- Sécurité des apiculteurs et prévention des accidents

° Retour d'expérience sur un accident et travail en binôme :

Un accident (chute dans un rucher, blessure dorsale) a souligné l'importance de ne pas travailler seul, notamment lors des transhumances.

Recommandations :

Toujours travailler à plusieurs, partager sa géolocalisation en direct (ex: WhatsApp), et avoir un téléphone sur soi avec une fonction SOS activée. Un exemple tragique de transhumance seul a été évoqué. Les risques sont accrus la nuit (visibilité réduite, abeilles plus agressives).

Aménagement et préparation des ruchers :

- Choisir des emplacements stables et sécurisés, en nettoyant et nivelant le terrain (retrait de racines, souches, cailloux).

- Utiliser un éclairage adapté pour les interventions nocturnes (grandes lampes, éclairage large).

- Maintenir des voies de circulation dégagées autour des ruches.

- Outils, techniques de portage et préparation physique :

- Utiliser des sangles croisées ou un brancard simple pour réduire la charge physique et répartir le poids.

L'apiculture étant une activité physique, un renforcement musculaire régulier (dos, épaules) est crucial pour prévenir les blessures, surtout après 40-50 ans. L'appui de kinésithérapeutes et de la MSA est une possibilité.

° Sécurité liée à l'enfumoir :

- Un entretien régulier (nettoyage de la suie/goudron) est essentiel pour éviter l'inhalation de substances toxiques.

- Choisir un combustible adapté (fibre de coco, éviter résineux et bois traité) et s'assurer que la fumée est blanche et froide.

- Après utilisation : Ne jamais transporter l'enfumoir allumé dans la cabine du véhicule. Le placer à l'extérieur dans un contenant métallique sécurisé pour éviter tout risque d'incendie.

2- Gestion des colonies et production

° Impact de la sécheresse et qualité des reines :

- Des pertes importantes de ruches ont été constatées (mai-juin), avec des problèmes de remérage et de développement des jeunes colonies.

Hypothèse :

La mauvaise qualité des mâles due à la sécheresse (expulsion ou mauvaise nutrition) entraîne une fécondation médiocre des reines, que les colonies tentent ensuite de remplacer sans succès.

Solution :

Gérer et nourrir activement les ruches à mâles pour maintenir leur qualité. Le nourrissement des jeunes essaims avec du sirop est également une pratique discutée.

Coûts de nourrissement et performance économique :

Le nourrissement intensif pour développer les essaims peut engendrer des dépenses non anticipées et un déficit sur certaines miellées (ex: "toutes fleurs").

Une vision pluriannuelle (5 ans) est recommandée pour lisser les résultats et les dépenses.

Variabilité des miellées et transhumance :

La saison a été très hétérogène selon les zones géographiques (démarrages tardifs, miellées différentes).

La transhumance a été bénéfique pour limiter les pertes et a permis à certains de mieux s'en sortir entre mars et juin.

Dynamique des colonies :

Les colonies ayant survécu à la période difficile semblent maintenant en bonne forme.

Il faut observer les colonies avec un horizon de 21 jours pour interpréter correctement les variations (cycle de couvain).

APIGUA

3- Matériels et traitements

° Gestion et stockage des hausses bâties :

Les hausses bâties permettent d'économiser de l'énergie pour les abeilles (1 kg de cire = 10 kg de miel).

Méthodes de stockage pour éviter la fausse-teigne :

- Sulfuration en colonne filmée (attention à la sécurité).
- Macération de clous de girofle et feuilles de bois d'Inde.
- Stockage très aéré sur palettes avec grillage anti-rongeurs.

Bonnes pratiques :

Écarter les cadres ayant contenu du couvain et utiliser des grilles à reine pour éviter la ponte en hausse.

Dépistage et traitement du varroa :

- Le dépistage avant traitement est nécessaire mais peu pratiqué.
- Le traitement est souvent réalisé en "flash", trois fois par an.
- Un changement de molécule vers l'acide oxalique est observé cette année (coût, disponibilité).
- Il est rappelé que le varroa peut réduire la production de miel d'environ 25%. Un point dédié sera programmé.

4- Déclarations et vie de l'association

°Déclaration annuelle obligatoire des ruchers :

Rappels :

La déclaration est obligatoire chaque année du 1er septembre au 31 décembre pour tous, dès la première ruche.

Elle est indispensable pour obtenir le numéro NAPI et pour la validité de l'assurance.

Discrépance dans les chiffres et crédibilité :

APIGUA

Un écart important (environ 1700 ruches) existe entre les chiffres officiels déclarés (6300) et les estimations de l'association (8000).

Cette incohérence nuit à la crédibilité de l'association, notamment dans le cadre de la démarche de labellisation avec l'INAO.

La tenue d'un registre d'élevage est obligatoire pour tous.

Il faut être cohérent entre les déclarations de pertes et les demandes d'aides (MAE) pour éviter des remboursements.

Enjeux sanitaires de la déclaration :

Une déclaration précise des emplacements est cruciale pour la gestion sanitaire (ex: lutte contre Aethina tumida à La Réunion). Des ruchers non déclarés pourraient compromettre l'apiculture de l'île. Une géolocalisation future des ruches est envisagée.

°Entraide et prochains événements :

Un appel à l'entraide est lancé pour aider un apiculteur retraité en difficulté (M. Germain).

La prochaine réunion abordera en détail le cycle du varroa.

Un séminaire avec des intervenants mexicains sur l'apiculture tropicale est prévu en novembre.

****